



# Le Bulletin Syndical

# P

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## SNUipp-FSU 15

DÉPOSÉ LE 27/02/09

Numéro 61 supplément 3 décembre janvier février

Prix : 0,5 € Abonnement : 4 €

### EDITO

#### SOMMAIRE :

- Page 1 : édito
- Page 2 : gel de l'AP
- Page 3 : RIS
- Page 4 : IUFM
- Page 5 : RASED  
MANIF du 29/01/09
- Page 6 : colloque Ecole Rurale

#### "Le Bulletin Syndical "

SNUipp-FSU 15

**Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC**
**Section du Cantal**
**Siège social :** Bâtiment de l'Horloge  
7 Place de la Paix 15 000 Aurillac

**Tél : 04 71 64 03 35**
**e.mail : [snu15@snuipp.fr](mailto:snu15@snuipp.fr)**
**Site : <http://15.snuipp.fr>**
**Directeur de publication :** M.MARCHE

ISSN : 1243-7913

CPPAP : 0513 S 07946

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 15. Conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant. en vous adressant au SNUipp 15, 7 Bât. De l'horloge, Place de la Paix, 15 000 Aurillac  
Tel 04 71 64 03 35

Le calendrier n'est pas assez vaste et ne propose pas suffisamment de jours pour tout caser... Vous le vivez au quotidien dans vos classes et ce n'est pas nouveau. De surcroît, nous assistons à un déferlement tout azimut de mesures dramatiques prises par notre Inspecteur d'Académie, qui tente de tout faire passer au plus vite. Que ce soit, la carte scolaire qui supprime en l'état beaucoup de classes et ferme ou fragilise beaucoup d'écoles, enlève des postes de maîtres spécialisés et ainsi poursuit l'amputation de tous les Rased définitivement boiteux, sans oublier de laisser tomber les moyens humains détachés aux associations complémentaires au service de l'Education nationale et des enfants. **Les services de l'Etat veulent pratiquer une véritable saignée, pire que jamais en attendant le coup de grâce ...**

**Le projet de mutation continue de nous interroger.** Le SNUipp15 a pris toute sa place au sein des groupes de travail préalables à l'élaboration des nouvelles règles du mouvement. Des avancées ont été obtenues mais certains points continuent de mobiliser toute notre vigilance. Nous ferons tout pour peser dans la balance afin qu'aucune place ne soit laissée à l'arbitraire et qu'aucune mesure ne vienne **attaquer une nouvelle fois les statuts de professeurs de la fonction publique ?**

Tout sera bientôt en ordre de marche, pour **la création du non moins fameux EPEP**, établissement censé remplacer les écoles communales, qui se révélera l'école cantonale tant redoutée ou plus exactement celle des communautés de communes.

L'inspecteur d'academie ne peut plus le cacher : en préambule à sa proposition de carte scolaire 2009, il a rencontré les maires lors de réunions formelles organisées justement dans ces mêmes territorialités. Pourtant, jusqu'à preuve du contraire, aucune n'a la compétence de l'Education ni de l'accueil des enfants scolarisables.

**L'IA persiste et signe pour que l'aide personnalisée existe partout sur le papier !**

Ce n'est pas du tout ce saupoudrage qui traitera la Difficulté scolaire aussi bien la passagère que celle qui est plus complexe et qui mérite un projet éducatif à long terme.

**Ne restons pas les bras croisés à attendre la suite peu brillante du scénario !**

**Informons** les familles de nos élèves, les élus de nos communes et montrons leur ce que serait l'Ecole d'après demain ... Ainsi, ils comprendront mieux les conséquences de la politique ultra- agressive menée par le président de la République, son gouvernement et des parlementaires qui le cautionnent et votent sans sourciller ses projets quand ils sont tous assis à Paris. En s'indignant parfois dès leur retour dans leur circonscription ! Forcément, les partenaires de l'Ecole partageront l'idée de tout faire pour s'y opposer et soutiendront l'enseignant de leur enfant qui sera gréviste et qui luttera.

**Nous nous retrouverons mercredi 11 mars sur les trois pôles pour dialoguer...**

**RIS : RESISTONS et IMPLIQUONS-nous pour le SERVICE public.**

Lionel Maury

**Gel de l'aide personnalisée**

De nombreux collègues s'opposent à la mise en place du protocole mis en place sans concertation par le Ministre de l'Education Nationale depuis la rentrée 2008. Il décrète que tout doit fonctionner mieux avec 24 heures par semaine et deux heures en moins. Il veut se passer des Rased et placer d'autorité les personnels spécialisés concernés en charge d'une classe.

L'intersyndicale Cgt-educ'action, SNUipp-FSU et SUD-Solidaire education s'est opposée à la politique de casse de l'Ecole de la République. Dans le cadre d'une résistance à tout ce qui peut nuire à l'exercice de nos missions, nous avons appelé les collègues à s'opposer massivement et geler l'aide personnalisée dans leur école.

L'Inspecteur d'Académie a d'abord envoyé une lettre par mail pour dénoncer un comportement indigne d'un fonctionnaire, qui doit s'acquitter

des missions qui lui sont confiées par le ministère. Aujourd'hui, par courrier personnel, il menace de sanctions ceux qui persisteraient à poursuivre leur lutte. Des inspecteurs de l'éducation nationale ont fait rappelé ou alerté de façon informelle les récalcitrants du projet des services de l'IA de les mettre en demeure à la rentrée des vacances d'hiver.

Nous continuons à défendre les valeurs d'une Ecole Publique soucieuse de permettre à tous les enfants d'apprendre dans les meilleures conditions et de s'épanouir au sein des apprentissages prodigués par les enseignants. Nous vous demandons de poursuivre cette lutte, de ne pas fléchir pour mener à bien notre action éducative. Par conséquent, nous vous proposons de vous inspirer de la lettre ci-jointe et d'élaborer entre collègues un document que vous pourrez envoyer pour validation à l'IEN, dans le but de vous couvrir sans renier aucunement votre engagement et vos actions militantes sur le terrain avec vos élèves.

**Lettre à envoyer pour validation du temps d'aide personnalisée**

A l'attention de l'IEN.....

Nous vous adressons ce courrier pour vous informer de l'organisation des séances mises en place à destination de nos élèves durant le temps d'aide personnalisée.

Nous ne pouvons que regretter la perte de deux heures hebdomadaires et ses conséquences fâcheuses sur l'apprentissage des élèves. Nous reformulons nos vœux de maintien d'un réseau d'aide de maîtres spécialisés (Rased) qui permet de traiter de façon efficace la Difficulté scolaire et d'aider les élèves en situation d'échec scolaire même passagère.

Nous regrettons que l'organisation d'un travail de groupe s'adressant à tous les élèves de la classe ne puisse être validée ; nous avons pu en mesurer les effets bénéfiques : émulation au sein du groupe, échanges plus riches entre le maître et les élèves, permettant aux enfants en difficultés de garder confiance et de s'investir dans les apprentissages.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Classe CP					
ClasseCE1					
ClasseCE2					
ClasseCM1					
ClasseCM2					

L'équipe des maîtres de l'école de ....., le .....

## REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**S'informer, échanger....et résister ! Défendre ensemble le service public d'éducation, les droits des salariés face au libéralisme !**

**Mercredi 11 Mars 2009**  
**9h à 12h**

Aurillac : Espace des Carmes

Mauriac : salle de réunion du collège

St- Flour : au gymnase Besserette

### Ordre du jour:

#### **La situation dans le Cantal :**

carte scolaire  
mouvement  
aide personnalisée  
Rased

#### **La politique éducative :**

IUFM  
droits syndicaux et droits de grève.  
Évaluations CM2

**Nous rappelons que la récupération se fait sur les conférences pédagogiques ou les 60 heures.**

Modèle de lettre à adresser aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (décret 82447 du 25.5.82). Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an. Pour cette année, une demi-journée aura lieu le Mercredi 11 mars 2009.

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour là. Soyez persuadés que nous utiliserons au mieux ce temps d'échange pour défendre un principe qui nous est cher, qui vous est cher, celui de l'école de la réussite pour tous.

### CONSIGNES POUR LA 1/2 JOURNÉE D'INFORMATION SYNDICALE

◆ **Est-ce un droit?** Le décret 28-05-82 relatif à l'exercice du droit syndical prévoit explicitement ces réunions. Les inspecteurs d'académie sont destinataires d'une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

◆ **Qui peut participer ?** Tous les instituteurs, PE, PEGC, syndiqués ou non, titulaires ou non, AVS, EVS, CAV, de tout le département, ont le droit de le faire.

◆ **Est-ce qu'on est payé ?** Cette demi-journée n'est pas une grève. C'est un droit, elle est donc rémunérée.

◆ **Qui doit-on prévenir ?** Le bureau départemental a informé l'Inspectrice d'Académie. Chaque participant avertira son IEN et préviendra également les parents d'élèves. Cf. modèle de lettre ci-contre.

◆ **Les enfants doivent-ils être accueillis ? NON.** Prévenez le SNUipp de toute tentative de pression.

◆ Une attestation de présence à la RIS sera distribuée à tous les participants.

◆ Prévenez parents, directeurs, collègues, IEN, le plus tôt possible.

**Ce n'est pas une faveur honteuse mais un droit qui ne demandera qu'à disparaître s'il n'est pas utilisé.**

*Un droit ne s'use que si  
l'on ne s'en sert pas !*

### Lettre à l'IEN

NOM:.....

Prénom:.....

À Mme l'Inspectrice (Mr l'Inspecteur) de  
l'Éducation Nationale

Circonscription de.....

Objet : participation à la réunion syndicale du 11 mars 09

Madame, (monsieur)

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 05 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp le mercredi 11 mars 2009 à ....

Date et signature

Signature

## Fermeture de l'IUFM d'Aurillac Réforme de la formation des maîtres

### Rien ne va plus...

#### Rappel de la situation générale

Dans le cadre de la loi LRU (NDLR : Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités) et de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (NDLR : Loi n°2005-380 du 23 avril 2005), le gouvernement a donné l'autonomie aux universités et leur a confié la formation des enseignants. Les IUFM sont désormais des « écoles internes » aux universités et leur fonctionnement est lié au Conseil d'administration de celles-ci.

La réforme engagée sur la formation et du recrutement des enseignants et CPE doit entrer en vigueur à la rentrée 2010. Dès septembre 2009, les premiers étudiants en master 1 entreront dans le nouveau processus, et la dernière promotion des PE2 sera formée et rémunérée sous le statut de fonctionnaire stagiaire. Dès septembre 2010, il n'y aura plus que des étudiants dans les IUFM...

Le gouvernement prétend que cette élévation du niveau de formation et du recrutement offrira aux élèves « une meilleure qualité d'enseignement » et une « meilleure rémunération des personnels en début de carrière ».

#### Conséquences

##### Pour les étudiants :

- Une année rémunérée en moins (PE2 - fonctionnaire stagiaire)
- Une formation en grande partie théorique
- Une forte baisse de nombre d'heures de stages (sous réserve d'une convention avec le MEN) : en master 1, stages d'observation, et en master 2, stages d'observation et de pratique accompagnée (2 à 3 semaines) et en responsabilité (108h soit 18 jours)

*A l'heure actuelle les PE1 effectuent 2 stages de 3 semaines de pratique accompagnée et les PE2 un stage « filé » (1 jour par semaine toute l'année) et 2 stages « massés » (3 semaines). On est loin du compte...*

La formation en alternance avec un retour sur les pratiques est abandonnée alors que tout un chacun sait très bien qu'il est primordial d'articuler théorie et pratique. Ainsi les futurs lauréats du concours seront envoyés à temps plein sur les classes sans aucune connaissance du terrain.

##### Pour les titulaires :

- Plus de formation continue mais des animations pédagogiques
- Baisse automatique du nombre de postes d'enseignants avec la disparition des MF et des modulateurs, ainsi que des professeurs certifiés exerçant à temps partiels sur l'IUFM qui retourneront sur leur établissement à temps plein.

#### Antenne d'Aurillac

Qui l'aurait cru, après les audiences de l'automne auprès des élus du Cantal ? Souvenez-vous : « le Cantal a déjà assez donné pour être encore touché... ». Même le secrétaire d'état Marleix s'était ému de cette nouvelle, de passage à Chalinargues. Les ministres Darcos et Péresse ont cru bon également de communiquer à propos de ces annonces en assurant à la communauté qu'aucune antenne ne fermerait.

Sauf que désormais, ces mêmes personnes qui ont donné entière liberté aux universités, ne peuvent plus décider de quoi que soit ! En vérité leur parole ne pèse plus rien.

C'est ainsi que l'on apprend que, à cause de la réforme LRU et de ses moyens revus à la baisse, l'université Blaise Pascal réclame 7,5 postes à l'IUFM d'Auvergne. Il se trouve que comme par hasard c'est exactement la dotation de l'antenne aurillacoise. Logiquement Paul BUSUTIL, directeur de l'IUFM d'Auvergne, décide de plier l'affaire en fermant l'antenne.

Mais une décision aussi tranchée ne peut que laisser perplexe. Unique département rural à perdre son antenne, le Cantal regarde ses voisins en pleurant. Guéret, Rodez, Tulle, Mende, etc., toutes sont maintenues. L'IUFM d'Auvergne compte quatre antennes, soit une centaine de postes : alors pourquoi sacrifier une antenne toute entière au lieu de répartir la charge ?

La réponse est sans doute une affaire de personnes, voire une affaire politique. L'importance croissante de l'IUT lui a fait prendre en charge la gestion des locaux. Or, ce dernier est une antenne de l'université d'Auvergne, contrairement à l'IUFM qui est rattaché à Blaise Pascal. Le bon déroulement de toute colocation tient sa clé dans l'écoute et le dialogue... De plus il aurait semblé, publiquement, que l'opinion de Mr BUSUTIL sur l'antenne d'Aurillac ne troyait pas les cieux... Alors à cause de qui, ou de quoi, en chacun trouvons notre réponse.

Mais désormais, l'avenir se jouera à 2 échéances. D'une part, les ministères concernés doivent se rencontrer le 5 mars prochain pour rediscuter des différents projets de réforme. Il faudrait voir ces lois amendées voire reportées. Sinon il restera à attendre la tenue du Conseil d'Administration de l'université qui sera seul maître, dans l'état actuel des choses, sur le maintien ou non de l'antenne IUFM d'Aurillac.

Emeric BURNOUF

### Rappel des pétitions à signer et à faire signer:

<http://petitions.fsu.fr/?petition=5>

<http://aurillaciufm.blogspot.com/>

### Note de service RASED

Comme son nom l'indique, les personnels E et G sédentarisés seront bien affectés sur des postes RASED.

Elle apporte quelques précisions:

- Les maîtres spécialisés concernés font bien partie du RASED, et ils y sont affectés
- Le temps de coordination et de synthèse est reconnu
- Les modes d'intervention (observation dans la classe, prise en charge individuelle ou en petits groupes) sont conformes à la circulaire de 2002

Cette note de service n'annule pas la circulaire de 2002, qui reste en vigueur, mais s'ajoute à celle-ci.

Mais certaines questions restent sans réponses: le lien avec l'aide personnalisée, la centration des interventions sur la grande difficulté scolaire et la non prise en compte de la prévention.

Nous devons rester vigilants quant aux inégalités géographiques, et continuons à demander l'abandon des 3000 suppressions de postes RASED ainsi que les suppressions dans l'ensemble de la profession.

### 29 janvier 2009: GIGANTESQUE

Près de 5000 personnes ont défilé dans le Cantal, à Aurillac, Mauriac et Saint Flour, cela se voit ! 80% de grévistes dans le primaire

Nous étions nombreux à nous rassembler en ce jour de grève pour protester contre la politique du gouvernement : chômeurs, jeunes, salariés du public et du privé, personnels judiciaires, des transports, des hôpitaux, de l'enseignement, retraités...

La plateforme syndicale unitaire a incité à venir manifester en grand nombre... la mobilisation était visible.

**Nouvelle journée d'action public/privé le 19 mars à l'appel de l'intersyndicale.**

## **Colloque**

### **« L'école rurale : un exemple à cultiver »**

**Jeudi 26 mars**  
**CHÂTEAUROUX**

9h30 – 16h 30 au Lycée agricole Touvent  
Route de Velles

### **École rurale : atouts et bouleversements**

### **Une école attrayante : particularités pédagogiques**

### **et enjeu social**

Avec la participation de Yves ALPE (sociologue),  
Yves JEAN (géographe), Vanick BERBERIAN  
(Président des Maires ruraux de France).  
Programme détaillé sur demande.

#### **MODALITÉS PRATIQUES**

##### **Transport :**

Nous partirons en voiture en ramassant tous les participants.

##### **Repas**

Un déjeuner typique berrichon sera servi à partir de 13h30 par un traiteur dans la salle du réfectoire du lycée (14,50€, vin et café compris).

#### **Inscriptions**

Les inscriptions se font auprès de la section :

snu15@snuipp.fr ou 04 71 64 03 35

Les frais seront pris en charge par le syndicat.